



# Guide à l'intention des parents

2023-2024

Pour bien accompagner votre enfant pour son  
entrée au préscolaire!



Commission scolaire des  
Portages-de-l'Outaouais

Chers parents,

C'est avec grand bonheur que nous accueillerons votre enfant à l'école du Grand-Héron. Vous devenez pour nous des partenaires privilégiés. Ce document vise à vous informer dans le contexte de la rentrée au préscolaire qui est importante pour vous et votre enfant.

Au plaisir de vous revoir lors de la rencontre du 28 août!

Le personnel de l'école du Grand-Héron



# Notre projet éducatif

## Mission :

À l'école du Grand-Héron, nous nous engageons à accompagner nos élèves à déployer leurs ailes vers leurs réussites.

## Vision :

Collaborer dans un milieu inclusif pour le bien-être de tous, un sourire à la fois.

## Valeurs :

- Respect
- Entraide
- Appartenance



## Pour nous joindre

### École du Grand-Héron

395 boul. de l'Amérique-Française, Gatineau, QC J9J 2T5

Secrétaire : Marie-Chantal Cabot  
819-685-2615 poste 836700  
[ecole036@csspo.gouv.qc.ca](mailto:ecole036@csspo.gouv.qc.ca)

Agente de bureau : Karine Sarazin  
819-685-2615 poste 836703  
[agbu036@csspo.gouv.qc.ca](mailto:agbu036@csspo.gouv.qc.ca)

Service de garde : Karine Lupien  
819-685-2615 poste 836791  
[sdg036@csspo.gouv.qc.ca](mailto:sdg036@csspo.gouv.qc.ca)

Directeur : Monsieur Adam Gagnon  
819-685-2615 poste 836701  
[adam.gagnon@csspo.gouv.qc.ca](mailto:adam.gagnon@csspo.gouv.qc.ca)

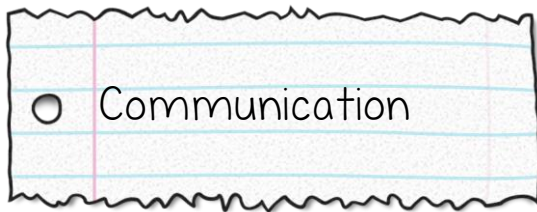
Consultez régulièrement le **site Web** de l'école :  
<https://grandheron.csspo.gouv.qc.ca/>

N'oubliez pas d'aimer notre **page Facebook** afin de connaître les nouvelles de l'école : [https://www.facebook.com/%C3%89cole-du-Grand-H%C3%A9ron-101517928871017/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/%C3%89cole-du-Grand-H%C3%A9ron-101517928871017/?ref=page_internal)

## Pour signaler une absence :

Secrétariat :  
819-685-2615  
[ecole036@csspo.gouv.qc.ca](mailto:ecole036@csspo.gouv.qc.ca)





Plusieurs modalités de communication sont prévues pour favoriser la communication entre les parents et l'école.

Par exemple :

- Cahier de communication proposée par l'enseignante, s'il y a lieu
- Le courriel
- Les échanges téléphoniques
- Les rencontres « école-famille » en groupe ou individuellement
- L'Express du Grand-Héron envoyé mensuellement
- La première communication (octobre)
- Le bulletin (novembre, mars et juin)
- Mozaik Portail Parents

Pour du soutien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/aide.htm>



# Calendrier scolaire 2023-2024

## Calendrier scolaire 2023-2024 Formation générale des jeunes (FGJ) PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2023					AOÛT 2023					SEPTEMBRE 2023					OCTOBRE 2023				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	1	2	3	4					1 <sup>3</sup>	2 <sup>1</sup>	3 <sup>2</sup>	4 <sup>3</sup>	5 <sup>4</sup>	6 <sup>5</sup>	
10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	4	5 <sup>2</sup>	6 <sup>4</sup>	7 <sup>5</sup>	8 <sup>6</sup>	9	10 <sup>5</sup>	11 <sup>6</sup>	12 <sup>7</sup>	13 <sup>8</sup>
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	11 <sup>7</sup>	12 <sup>8</sup>	13 <sup>9</sup>	14 <sup>0</sup>	15	16 <sup>9</sup>	17 <sup>0</sup>	18 <sup>1</sup>	19 <sup>2</sup>	20 <sup>3</sup>
24	25	26	27	28	21	22	23	(24	25	18 <sup>1</sup>	19 <sup>2</sup>	20 <sup>3</sup>	21 <sup>4</sup>	22 <sup>5</sup>	23 <sup>4</sup>	24 <sup>5</sup>	25 <sup>6</sup>	26 <sup>7</sup>	27
31					28	29	30	31 <sup>1</sup>		25 <sup>6</sup>	26 <sup>7</sup>	27 <sup>8</sup>	28 <sup>9</sup>	29 <sup>0</sup>	30 <sup>8</sup>	31 <sup>9</sup>			
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
NOVEMBRE 2023					DÉCEMBRE 2023					JANVIER 2024					FÉVRIER 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1 <sup>0</sup>	2 <sup>1</sup>	3 <sup>2</sup>					1	1	2	3	4	5				1 <sup>3</sup>	2 <sup>4</sup>
6 <sup>3</sup>	7 <sup>4</sup>	8 <sup>5</sup>	9 <sup>6</sup>	10 <sup>7</sup>	4 <sup>1</sup>	5 <sup>2</sup>	6 <sup>3</sup>	7 <sup>4</sup>	8 <sup>5</sup>	8	9 <sup>6</sup>	10 <sup>7</sup>	11 <sup>8</sup>	12 <sup>9</sup>	5	6 <sup>5</sup>	7 <sup>6</sup>	8 <sup>7</sup>	9 <sup>8</sup>
13 <sup>8</sup>	14 <sup>9</sup>	15 <sup>0</sup>	16 <sup>1</sup>	17	11 <sup>6</sup>	12 <sup>7</sup>	13 <sup>8</sup>	14 <sup>9</sup>	15 <sup>0</sup>	15 <sup>0</sup>	16 <sup>1</sup>	17 <sup>2</sup>	18 <sup>3</sup>	19 <sup>4</sup>	12 <sup>9</sup>	13 <sup>0</sup>	14 <sup>1</sup>	15 <sup>2</sup>	16
20 <sup>3</sup>	21 <sup>4</sup>	22 <sup>5</sup>	23 <sup>6</sup>	24 <sup>7</sup>	18 <sup>1</sup>	19 <sup>2</sup>	20 <sup>3</sup>	21 <sup>4</sup>	22 <sup>5</sup>	22 <sup>5</sup>	23 <sup>6</sup>	24 <sup>7</sup>	25 <sup>8</sup>	26 <sup>9</sup>	19 <sup>3</sup>	20 <sup>4</sup>	21 <sup>5</sup>	22 <sup>6</sup>	23 <sup>7</sup>
27 <sup>7</sup>	28 <sup>8</sup>	29 <sup>9</sup>	30 <sup>0</sup>		25	26	27	28	29	29 <sup>0</sup>	30 <sup>1</sup>	31 <sup>2</sup>			26 <sup>8</sup>	27 <sup>9</sup>	28 <sup>0</sup>	29 <sup>1</sup>	
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 16 Jours de classe : 15					Jours de travail : 18 Jours de classe : 17					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
MARS 2024					AVRIL 2024					MAI 2024					JUIN 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
				1 <sup>2</sup>	1	2 <sup>7</sup>	3 <sup>8</sup>	4 <sup>9</sup>	5 <sup>0</sup>			1 <sup>6</sup>	2 <sup>7</sup>	3					
4	5	6	7	8	8 <sup>1</sup>	9 <sup>2</sup>	10 <sup>3</sup>	11 <sup>4</sup>	12 <sup>5</sup>	6 <sup>8</sup>	7 <sup>9</sup>	8 <sup>0</sup>	9 <sup>1</sup>	10 <sup>2</sup>	3 <sup>7</sup>	4 <sup>8</sup>	5 <sup>9</sup>	6 <sup>0</sup>	7 <sup>1</sup>
11 <sup>3</sup>	12 <sup>4</sup>	13 <sup>5</sup>	14 <sup>6</sup>	15 <sup>7</sup>	15 <sup>5</sup>	16 <sup>6</sup>	17 <sup>7</sup>	18 <sup>8</sup>	19	13 <sup>3</sup>	14 <sup>4</sup>	15 <sup>5</sup>	16 <sup>6</sup>	17 <sup>7</sup>	10 <sup>6</sup>	11 <sup>7</sup>	12 <sup>8</sup>	13 <sup>9</sup>	14 <sup>0</sup>
18 <sup>8</sup>	19 <sup>9</sup>	20 <sup>0</sup>	21 <sup>1</sup>	22 <sup>2</sup>	22 <sup>9</sup>	23 <sup>0</sup>	24 <sup>1</sup>	25 <sup>2</sup>	26 <sup>3</sup>	20	21 <sup>8</sup>	22 <sup>9</sup>	23 <sup>0</sup>	24 <sup>1</sup>	17 <sup>6</sup>	18 <sup>7</sup>	19 <sup>8</sup>	20 <sup>9</sup>	21 <sup>0</sup>
25 <sup>3</sup>	26 <sup>4</sup>	27 <sup>5</sup>	28 <sup>6</sup>	29	29 <sup>4</sup>	30 <sup>5</sup>				27 <sup>2</sup>	28 <sup>3</sup>	29 <sup>4</sup>	30 <sup>5</sup>	31 <sup>6</sup>	24	25	26	27	28
Jours de travail : 15 Jours de classe : 15					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 18 Jours de classe : 14				

### Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

### Journées télescopées :

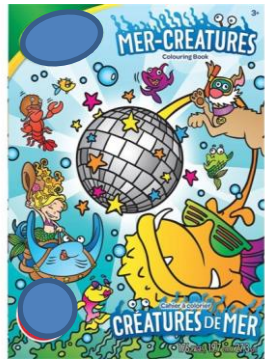
- 24 août 2023
- 27 juin 2024
- 3 journées au choix de l'école

### Journée pédagogique flottante :

- 12 avril 2024

### Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- ( ) Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaires)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante



Cahier à colorier au choix de votre enfant avec un minimum de 50 pages (image à titre d'exemple)

## Matériel scolaire pour les 4 ans



Papier construction de couleur variée 8,5" X 11" (paquet de 50 feuilles)



Reliure de style Duo-Tang cartonnée de couleur variée



Cartable rigide à anneau (1 pouce)



Étui à crayons en tissu (pas de boîte en plastique)



Étui à crayons en tissu à deux compartiments (pas de boîte en plastique)



1 crayons à mine HB No.2 (identifiés et taillés)



2 crayons non permanents effaçables à sec à pointe fine (identifié)



2 boîtes de 16 crayons-feutres lavables à l'eau, à grosses pointes (identifiés)



Boîte de 24 crayons de cire



Taille-crayons avec réservoir vissé (identifié)



3 bâtons de colle blanche 40g (identifié)



4 sacs de plastique à glissière (grand format)



Couvre-tout à manches longues ou vieille chemise

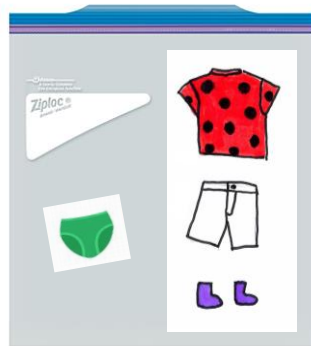




Serviette de plage pour la sieste



Sac d'école



Sac de vêtements de rechange (style « Ziploc »)  
(sous-vêtements, pantalon, chandail, chaussettes)  
identifiés



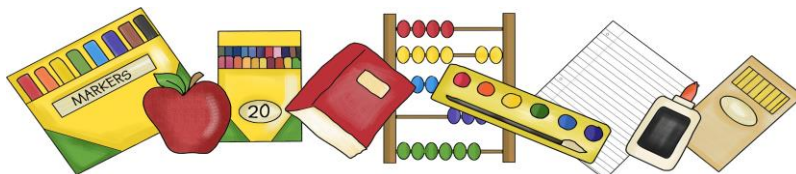
Paire d'espadrilles à semelles anti-marques  
(Pour la classe, servira aussi en éducation  
physique)

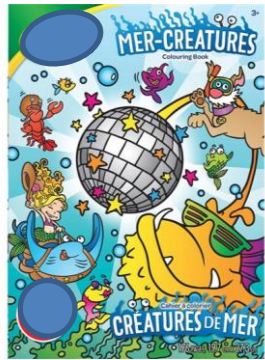


Casque d'écoute pour l'informatique dans un grand sac de plastique identifié avec fermeture \*

Voici la liste d'effets scolaires à vous procurer. Nous vous demandons d'apporter tous ces effets identifiés au nom de votre enfant lors de la rencontre du 29 août.

- \* Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale
- \*\* Nous vous remercions de bien identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.
- \*\*\* Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà.
- \*\*\*\* Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève.





Cahier à colorier au choix de votre enfant avec un minimum de 50 pages (image à titre d'exemple)

## Matériel scolaire pour les 5 ans



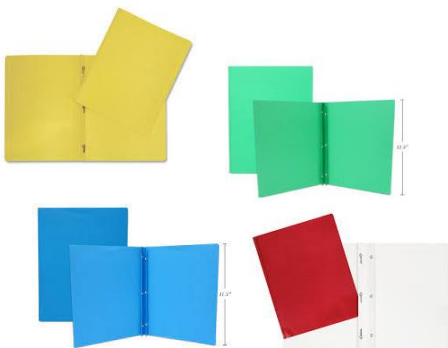
Papier construction de couleur variée 8,5" X 11" (paquet de 50 feuilles)



Paquet de 10 pochettes protectrices transparentes (8,5 x 11) à insérer dans le cartable



Cartable rigide à anneau (1 pouce)



4 reliures de style Duo-Tang cartonnées (1 verte, 1 rouge, 1 jaune et 1 bleue)



Reliure transparente de style Duo-tang en plastique avec pochettes à l'intérieur



Étui à crayons en tissu (pas de boîte en plastique)



Étui à crayons en tissu à deux compartiments (pas de boîte en plastique)



Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (taillés et identifiés)



2 crayons à mine HB No.2 (identifiés et taillés)



2 boîtes de 16 crayons-feutres lavables à l'eau, à grosses pointes (identifiés)



Crayon non permanent effaçable à sec à pointe fine (identifié)



Marqueur permanent noir à pointe fine de style Sharpie



Taille-crayons avec réservoir vissé (identifié)



2 bâtons de colle blanche 40g (identifié)



Gomme à effacer blanche (identifiée)



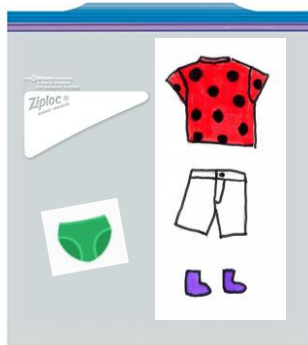
Couvre-tout à manches longues ou vieille chemise



Serviette de plage pour la sieste



Sac d'école



Sac de vêtements de rechange (style « Ziploc »)  
(sous-vêtements, pantalon, chandail, chaussettes)  
identifiés



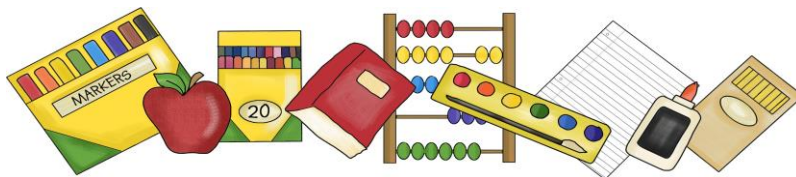
Casque d'écoute pour l'informatique dans un grand sac de plastique identifié avec fermeture \*



Paire d'espadrilles à semelles anti-marques  
(Pour la classe, servira aussi en éducation physique)

Voici la liste d'effets scolaires à vous procurer. Nous vous demandons d'apporter tous ces effets identifiés au nom de votre enfant lors de la rencontre du 29 août.

- \* Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale
- \*\* Nous vous remercions de bien identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.
- \*\*\* Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà.
- \*\*\*\* Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève.



## Frais aux parents

Voici un tableau résumant les frais que vous aurez à déboursier au cours de l'année. Les modalités de paiement vous seront détaillées dans un envoi prévu en août.

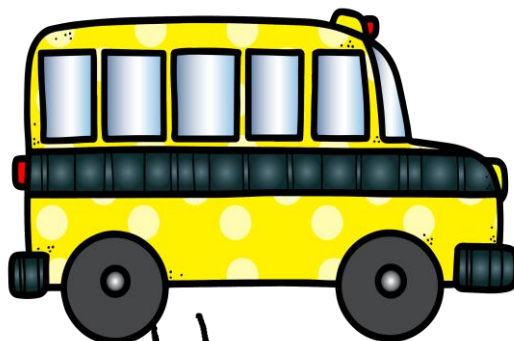
Niveau	Reprographie	Cahier maison	Total
Préscolaire 4 ans	26.30\$	5,00\$	31.30\$
Préscolaire 5 ans	26.30\$	5,00\$	31.30\$

## Tarifification aux parents

Descriptif	Tarification annuelle selon l'utilisation du service			
	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
Élève qui dîne à l'école (aucune différenciation pour les élèves en surplus ou en choix d'école)	316.80\$	253.44\$	190.08\$	126.72\$
Dîneur sporadique (tarif quotidien) 3,75\$				
Les élèves inscrits au service de garde n'ont pas à déboursier les frais des élèves dîneurs.				

Les seuls modes de paiement acceptés sont : Paiement Interac et par institution bancaire

\*Les détails à ce sujet vous parviendront en août



# Horaire de la journée au préscolaire



8h30	Arrivée des élèves sur la cour (surveillance)
8h45	Entrée des élèves (cloche)
12h16	Dîner en classe et récréation extérieure
13h31	Retour en classe (cloche)
14h43	Fin des classes du préscolaire et prise en charge par le service de garde
15h52	Fin des classes et départs des élèves (cloche)

À noter que les enfants du préscolaire terminent les classes plus tôt que le primaire (14h43). Si vous voulez que votre enfant quitte à ce moment-là tout au long de l'année, vous devrez aviser son enseignant, sinon le départ se fait à la cloche, à 15h52. Il n'y aura pas de départ entre 14h43 et 15h52, vous devez donc décider à quel moment vous venez chercher votre enfant.

Service de garde	Marcheurs
Heures d'ouverture et de fermeture	Important de ne pas arriver avant :
<i>Matin : 7h00</i>	<i>Matin : 8h30</i>
<i>Soir : 18h00</i>	<i>Midi : 13h10</i>

# Entrée progressive

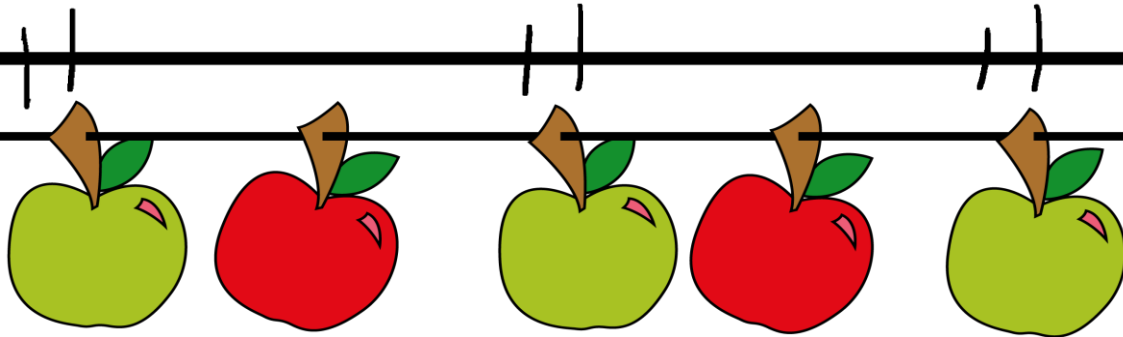
L'entrée progressive au préscolaire est une étape importante dans la vie du jeune écolier. Ces journées permettent aux enfants d'appivoiser doucement leur environnement, de connaître leur nouvelle enseignante et leurs nouveaux camarades de classe. Ainsi, bien que le service de garde soit offert au cours de ces journées pour les moments où votre enfant n'est pas en classe, nous vous encourageons à prioriser des moyens alternatifs si vous n'êtes pas en mesure de venir le chercher pour le reste de la journée.

Lors des deux premières journées, l'éducatrice du service de garde sera présente en classe pour accompagner les enfants à différents moments. Ainsi, votre enfant créera un lien avec les adultes significatifs qui seront avec lui tout au long de cette année.

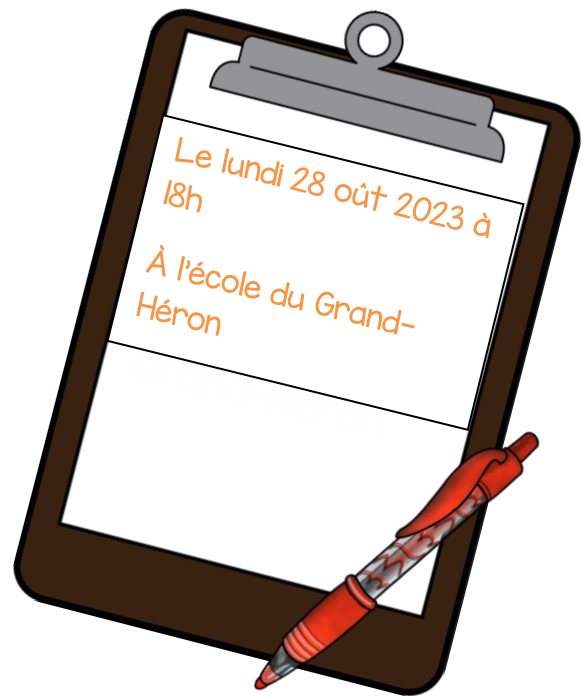
Voici l'horaire de l'entrée progressive pour notre école. Dans le courriel que vous recevrez vers la mi-août, vous aurez tous les détails concernant spécifiquement votre enfant pour les heures de rendez-vous et l'horaire détaillé du 31 août au 6 septembre.

Jeudi 31 août 2023	Rencontre parents-enfants en sous-groupe sur rendez-vous.
Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	Groupe A en classe en am Groupe B en classe en pm
Mardi 5 septembre	Groupe B en classe en am Groupe A en classe en pm
Mercredi 6 septembre	Groupe A et B en classe en avant-midi
Jeudi 7 septembre	Début de l'horaire régulier pour tous





## Soirée d'informations pour les parents seulement



Lundi 28 août à 18h00, à l'école du Grand-Héron, dans la classe de votre enfant.

La soirée d'information à la fin du mois d'août vous permettra de rencontrer l'enseignante de votre enfant. Vous en apprendrez davantage sur le déroulement de l'entrée progressive, le fonctionnement de la classe et de l'école. Vous pourrez également poser toutes vos questions. **Seuls les parents y sont invités.** Même si vous n'en êtes pas à votre premier enfant à l'école, cette rencontre est très importante puisqu'elle facilitera grandement la transition de votre enfant vers le préscolaire. L'enseignante peut avoir un fonctionnement différent de celle que vous avez connue.

**\*\*\*Merci d'apporter les effets scolaires identifiés de votre enfant lors de cette rencontre.**



# Première journée d'école



Jeudi 31 août 2023

La première journée de votre enfant à l'école se fait en sous-groupes pour une période de 50 minutes en avant-midi. Vous et votre enfant serez invités à une heure précise qui vous sera transmise lors de la rencontre de parents en août. Une activité parents-enfants se déroulera lors de cette rencontre.

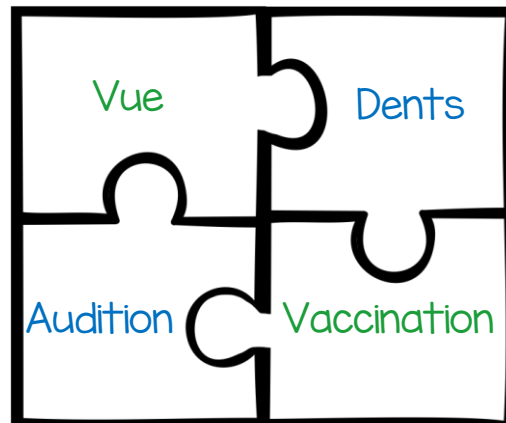
**\*\*\* VEUILLEZ NOTER QUE VOUS REPARTIREZ AVEC VOTRE ENFANT APRÈS CETTE RENCONTRE.**

Le service de garde sera disponible seulement si nécessaire et il faudra y inscrire votre enfant à l'avance (informations à venir dans le courriel de la mi-août)



## Petits rappels

Avant la rentrée scolaire, il est bon de faire examiner les yeux de votre enfant par un optométriste, de visiter le dentiste et de vous assurer que la vaccination de votre enfant est à jour auprès du CSSS. Si vous doutez de l'audition de votre enfant, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.





## Vie au préscolaire

### La place du jeu

Le préscolaire se veut un endroit où les enseignantes ont comme rôle de donner le goût à votre enfant de venir à l'école, de l'initier aux apprentissages en milieu scolaire et de favoriser son développement global et social, le tout dans une approche pédagogique privilégiant le jeu.

### Le rôle des parents à l'école

Votre enfant bénéficiera grandement de votre collaboration avec les enseignantes du préscolaire grâce à deux principaux moyens. Premièrement, en démontrant votre intérêt et votre appui face aux activités vécues en classe et deuxièmement, en favorisant la communication. Voici quelques bonnes pratiques à adopter et à conserver tout au long de l'année :

- Ouvrez le sac à dos de votre enfant, chaque soir, pour vérifier s'il contient des messages ou des documents. Si c'est le cas, veuillez les lire et y répondre dans les plus brefs délais.
- Parlez avec votre enfant de sa journée en classe, de ses activités préférées, de ses succès, de ses défis, de ses amis, etc.
- N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante de votre enfant si vous avez des questions ou si votre enfant vit des moments difficiles.

## Élèves transportés par autobus et élèves inscrits au service de garde

### Élèves transportés par autobus

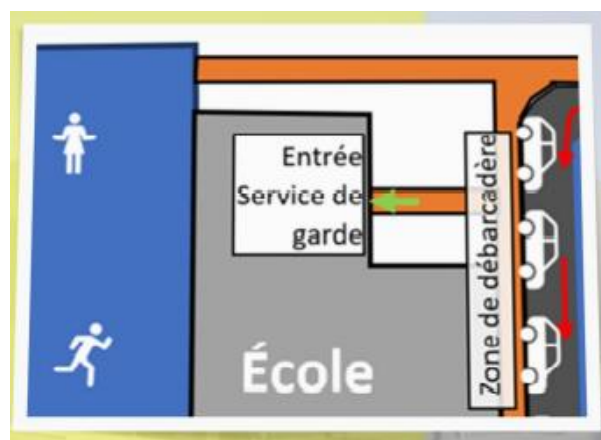
Vous recevrez toute l'information nécessaire quelques jours avant la rentrée scolaire : heure, numéro et arrêt d'autobus.

### Élèves inscrits au service de garde

Le service de garde est ouvert entre 7h00 et 8h30, 12h16 et 13h31 et entre 14h46 et 18h. Si votre enfant n'est pas déjà inscrit et que vous êtes intéressés par ce service, vous devez communiquer avec la technicienne en service de garde, Madame Karine Lupien, en composant le 819-685-2615 poste 836791 ou à l'adresse suivante :

[sdg036@csspo.gouv.qc.ca](mailto:sdg036@csspo.gouv.qc.ca)

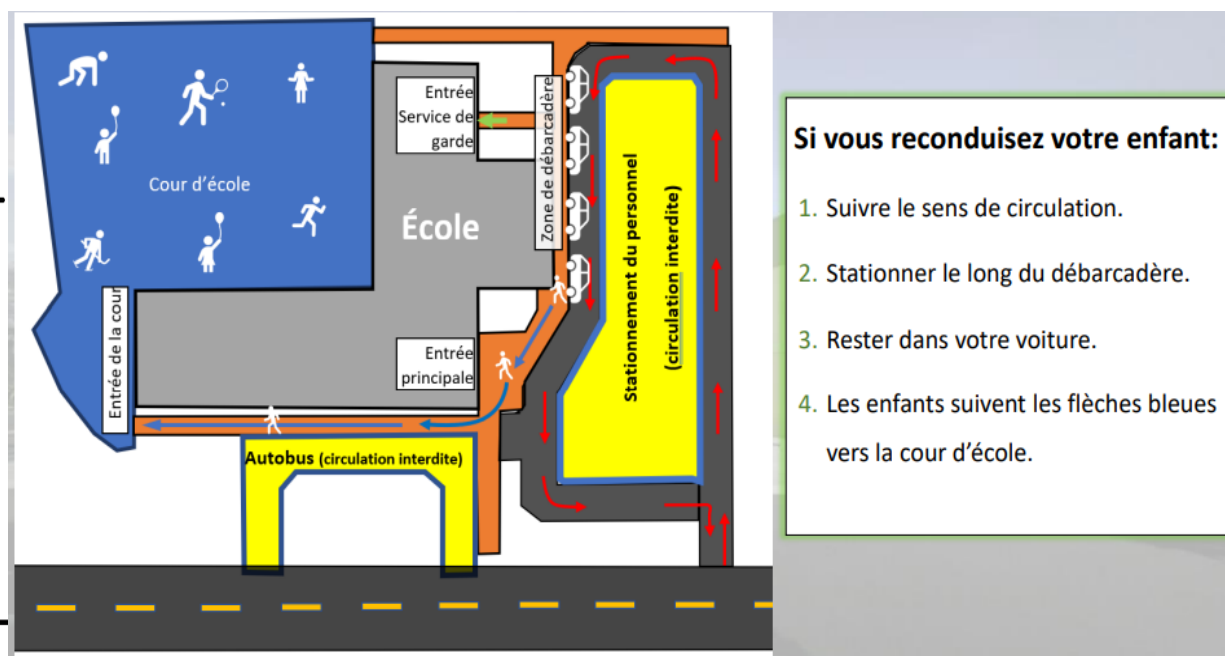
Les frais pour le service de garde sont d'environ 8,95\$ par jour par enfant et ceux-ci doivent être inscrits de façon régulière, soit minimum 3 jours/semaine (minimum 2 périodes/jour) ou de façon sporadique selon les places disponibles.

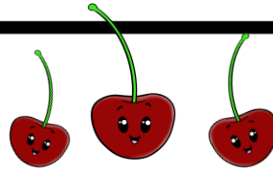


## Élèves déposés par leur parent le matin

Les enfants qui ne prennent pas l'autobus ne peuvent pas marcher seuls.

- Il n'y a aucune brigade scolaire.
- Il n'y a pas de corridor de sécurité.





## Dîners et collations

Tous les enfants du préscolaire demeurent dans leur local de classe pour la période du dîner. Il n'y a donc aucun déplacement.

Puisqu'il n'y a pas de micro-ondes disponibles pour réchauffer le repas de votre enfant, vous avez la possibilité de commander des repas chauds du service de traiteur, à vos frais. L'utilisation d'un thermos est également une option afin que votre enfant ait un repas chaud. L'information vous sera communiquée en début d'année.

Le traiteur retenu est Mazzola: <https://mazzola.ca/>  
Celui-ci sera offert du lundi au jeudi et débutera à compter du mardi 6 septembre.



## Allergies sévères

Dans le cas d'une allergie sévère (ex. : arachides, noix, œufs, fruits de mer, guêpes, etc.), votre enfant doit avoir un auto-injecteur d'adrénaline (ex. : EpiPen) disponible à l'école en tout temps. Vous devez communiquer avec l'école, en début d'année scolaire afin de vous assurer que toutes les informations sont à jour. Puis, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant à porter son auto-injecteur dans un étui à la taille. Si ce choix s'avère difficile pour l'instant, l'auto-injecteur sera placé au secrétariat dans un endroit prévu à cette fin avec la fiche d'allergie sévère rédigée par l'infirmière.

## Départs en cours de journée ou changements

Il faut que le secrétariat soit prévenu 24 heures à l'avance pour tous changements à l'horaire du départ de votre enfant. Par exemple, si votre enfant prend habituellement l'autobus, mais que vous devez venir le chercher à l'école pour un rendez-vous, la secrétaire doit être avisée 24 heures à l'avance, soit par téléphone au 819-685-2615 poste 836700 ou par courriel

[ecole036@csspo.gouv.qc.ca](mailto:ecole036@csspo.gouv.qc.ca).

Cette procédure est nécessaire afin d'assurer la sécurité des enfants lors du déplacement en fin de journée.

Au plaisir de vous rencontrer le 28 août!

Le personnel de l'école du Grand-Héron

